



Environnement et urbanisme recours

Par **verti**, le **07/05/2009 à 20:39**

Bonjour,rnrnMon cousin (au nom de qui je m'adresse !!) habite un petit village en Bourgogne près de Montceau les Mines, et il y a 4 ans une usine a été contruite tout près de chez lui. Or l'usine fait beaucoup de bruit et dégage d'horribles odeurs. Après expertise il s'avère que les odeurs qu'il subis ont pour origine les composés Organiques Volatils,(COV), les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques(HAP) ou Hydrocarbures Heterocliques(HHP).rnrnAinsi il voudrait savoir:rnrn- Peut il demander la fermeture de l'usine devant une juridiction administrative dans la mesure ou le prefet a autorisé l'installation de cette usine?rn- **Mais surtout, Peut il remonter à la source et demander des comptes au prefet pour avoir autorisé l'installation de l'usine? Peut il contester le permis de construire ou d'exploité délivré par l'autorité administrative?** rnrnMerci de votre aide car ces nuisances sonores et olfactives sont véritablement un trouble à la tranquillité et la salubrité publique de la commune.rnrnV.

Par **Marion2**, le **07/05/2009 à 21:21**

Bonjour,rnrnEt qu'en pense le Maire ?